

Breizh bocage se poursuit jusqu'à fin 2020. Profitez-en !

Les travaux financés à 100 % sont :

- . La création de talus nus
 - . La création de haies bocagères sur talus ou à plat
- + entretien la première année



Le bocage a de nombreux avantages en terme agricole :

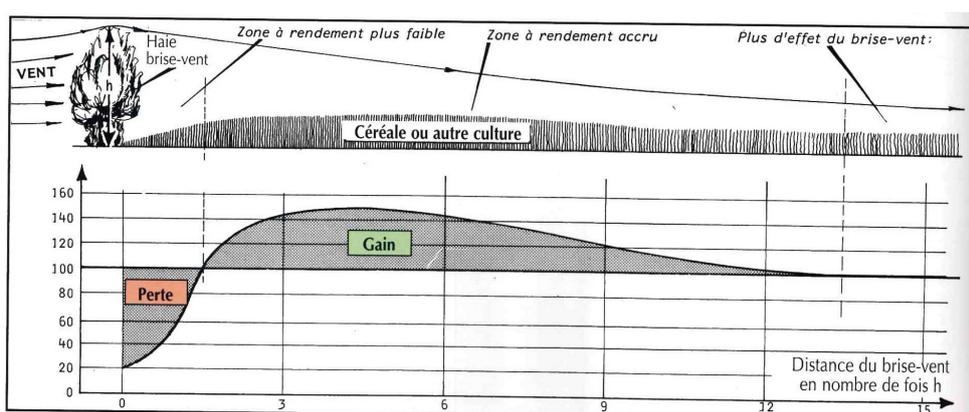
☞ **Gain de productivité du bétail** de par la protection du bétail du froid ou de la chaleur, du vent et de la pluie. Cela permet au bétail de moins consommer d'énergie pour leur thermo régulation, de mieux assimiler la nourriture et donc **d'augmenter leur productivité (lait, viande)**. Cela améliore aussi la santé du bétail.

Dans le Finistère, un groupe de producteurs a estimé que le rendement en lait d'animaux pâturant sans protection de haies peut chuter en période froide et ventée de 20 à 50 % par rapport à celui d'animaux pâturant des herbages abrités par des haies.

☞ **Gain de productivité en grandes cultures** : Un brise-vent a un effet dépressif sur 1 fois sa hauteur mais protège du vent la culture sur 15 fois sa hauteur avec globalement sur la parcelle un **gain de production de 5 à 15 % sur grandes cultures** (maïs, blé) mesuré dans divers essais. Par temps venteux et sols secs, il permet aux plantes de limiter leur évapotranspiration et donc de garder leurs stomates ouverts plus longtemps et à la photosynthèse de se poursuivre.

Il permet un **gain de précocité au printemps** non négligeable pour certaines cultures comme l'herbe ou le maïs et limite, de ce fait, d'autres problèmes (taupins, ...). Il permet de **limiter la verse et le dessèchement des sols**.

En zone légumière, en cas de culture très sensible au mildiou, le choix portera plus sur des talus enherbés ou avec de petits arbustes très ras ou des bandes enherbées pour permettre de garder une aération suffisante pour sécher les feuilles des cultures concernées.



Source :
L'arbre
et la
haie,
Soltner,
2019)

Autres avantages du bocage en terme agricole :

☞ **Limitation de l'érosion et maintien du potentiel des parcelles** : les haies ou talus situés dans la pente limitent l'érosion, que l'on ne voit pas forcément mais qui est importante. Il a été trouvé, au Nord de l'Ille et Vilaine un taux moyen de dépôt de particules érodées en amont des haies situées en travers des pentes de 2 à 4 t/ha/an. Sur un bassin versant près de Caen, il a été mesuré 17 tonnes de sédiment transitant dans la rivière suite à une pluie de 10 mm sur un bassin versant de 17 km², soit 0.1 t/ha en un seul épisode pluvieux !

Or, perdre 5 cm de terre arable, c'est perdre 15 % de potentiel de rendement !

☞ **Il favorise les insectes pollinisateurs (70 % des plantes cultivées en dépend)**

☞ **Il abrite les auxiliaires des cultures essentiels pour éviter la pullulation de ravageurs**

On ne voit pas forcément toujours le travail mais ils sont là. Des études ont été menées sur blé : dans 75 % des cas, pour une pression de 250 pucerons/m², les auxiliaires contrôlent l'infestation dans un délai d'une semaine. Par contre, si on protège les pucerons des auxiliaires, la population de pucerons atteint en une semaine 1500 individus/m².

Sur la culture de chou, il a été démontré également que les auxiliaires pouvaient éradiquer les pucerons dans une majorité des cas avant la récolte.

Ces auxiliaires sont bien connus : larves de coccinelles, syrphes, chrysopes et micro-guêpes. Ils ne seront présents que s'ils peuvent bénéficier à proximité, dans un talus ou une haie, soit du gîte l'hiver, soit de nourriture de par des floraisons variées toute l'année car les adultes syrphes et chrysopes se nourrissent de nectar et pollen.

Les carabes grands majeurs de limaces sont aussi présents dans ces bordures de champ (haies, talus) où ils peuvent faire le cycle de reproduction.

Enfin, les autres prédateurs (buse, renard, ...) vont limiter les rongeurs mais aussi effrayer les corbeaux qui sont moins présents sur les parcelles fréquentées par des buses.



(Source photos : Pixabay, Auteurs : Beijeman, Wallmer, Christels, jggrz, Zilles)

☞ **Le bocage permettra de limiter l'impact du réchauffement**, en permettant à l'eau de s'infiltrer et de recharger la nappe, plutôt que de filer directement au cours d'eau, où elle est « perdue »

☞ **Les haies permettent de stocker du carbone et permettent de faire une énergie renouvelable** sous forme de bois bûche ou bois plaquette, filière qui se développe sur notre territoire de par l'augmentation du besoin en bois plaquette pour fournir les installations de chaudières à bois et qui permet un complément de revenu à l'exploitant non négligeable tout en évitant les coûts de lamier.

☞ **La future PAC prévoit de distribuer des aides/ha pour le maintien ou développement du bocage.**

Ce programme Breizh bocage se termine fin 2020, profitez donc en dès maintenant en contactant la technicienne chargée du dossier, Emmanuelle LE GAD (02.98.21.02.70)